



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 mars 2018

### Bilan de l'ouverture des marchés de détail de l'énergie au 31 décembre 2017

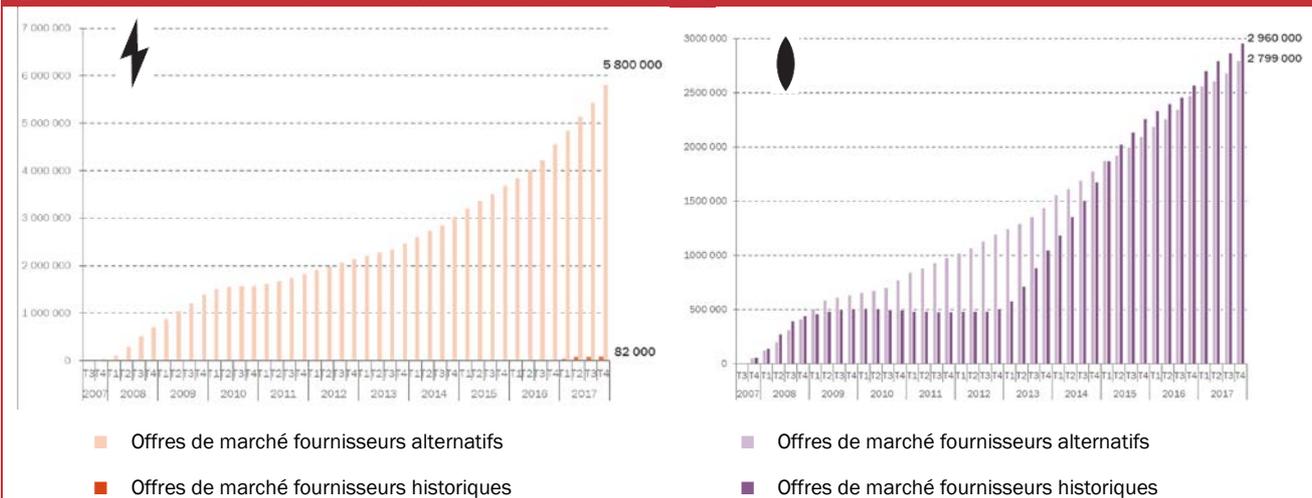
**Clients résidentiels : au quatrième trimestre 2017, le développement des sites en offre de marché continue de progresser à un rythme soutenu en électricité (+ 6,8 %) et en gaz naturel (+ 3,6 %)**

En électricité, le nombre de sites en offre de marché s'accroît plus rapidement avec 373 000 clients supplémentaires (soit + 6,8 %) à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (302 000 au trimestre précédent). En gaz naturel, les offres de marché se développent à un rythme accru au dernier trimestre 2017 (+202 000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 contre 149 000 au trimestre précédent).

En électricité, 5 883 000 sites, sur un total de 32,4 millions, sont désormais en offre de marché (18 %), la quasi-totalité d'entre eux ayant choisi un fournisseur alternatif (5 801 000).

En gaz naturel, 5 758 000 sites sur un total de 10,7 millions sont en offre de marché, soit plus de la moitié des sites résidentiels (54 %). Les fournisseurs alternatifs progressent nettement au dernier trimestre 2017, avec 114 000 clients supplémentaires en portefeuille (+ 88 000 chez un fournisseur historique).

#### Evolution du nombre de sites résidentiels en offre de marché



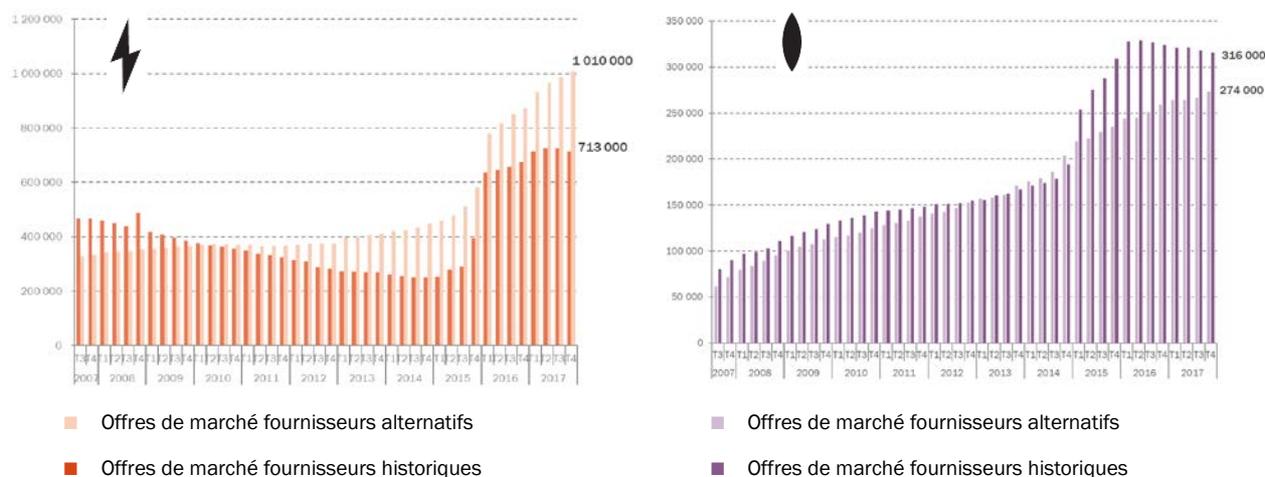
Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

## Clients non résidentiels : les offres de marché en électricité continuent de se développer, mais à une allure plus faible. En gaz, les fournisseurs historiques continuent de perdre des clients, au bénéfice des fournisseurs alternatifs

En électricité, sur un total de 5 millions de sites non résidentiels, 1 723 000 sites sont en offre de marché, soit une progression de 0,6 % (+ 10 000 sites), bien inférieure à celle des trois premiers trimestres 2017 (respectivement +6,4 %, +2,5 % et +1,3 %). La totalité cette hausse s'explique par l'augmentation du portefeuille des fournisseurs alternatifs (1 million de sites en portefeuille, soit une progression de +2,2 %), le nombre de sites en offre de marché chez les fournisseurs historiques étant en baisse (-1,7 %).

En gaz naturel, la quasi-totalité des sites non résidentiels sont en offre de marché : 590 000 sites sur un total de 662 000, soit 89 %. Au dernier trimestre 2017, les fournisseurs historiques continuent de perdre des sites en offre de marché (-0,8 %) au profit des fournisseurs alternatifs (+2,4 %). Sur le segment non résidentiel, la part de marché des fournisseurs alternatifs s'élève désormais à 41 % des sites et 67 % de la consommation.

### Evolution du nombre de sites non résidentiels en offre de marché



Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

### Comparatif des offres de marché par rapport aux offres au tarif réglementé au début du mois de janvier 2018

Sur le marché de l'électricité, le prix de l'offre de marché indexée sur le tarif réglementé la moins chère proposée à Paris est inférieur de 9 % au tarif réglementé de vente TTC, pour un client moyen au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an et 10 % pour un client moyen au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an.

Sur le marché du gaz naturel, l'offre de marché à prix variable la moins chère, proposée à Paris, d'une part à un client type consommant 750 kWh/an (Base Cuisson) et d'autre part à un client type consommant 17 MWh/an (B1 Chauffage au gaz) est inférieure respectivement de 10 % et de 8 % au tarif réglementé de vente TTC.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.